

# 20<sub>24</sub>

## Séjours HIVER



des vacances à vivre





# Bonjour

Marc Oddon, président de l'ACVE

Voici les séjours proposés pour les vacances d'hiver et que nous avons adaptés à cause des circonstances difficiles que nous traversons actuellement sur le site de La Maison du Rocher.

Nous avons également tenu à conserver une tarification accessible pour permettre au plus grand nombre de bénéficier de vacances et d'un temps de ressourcement.

En bordure du parc naturel du Vercors ou dans le massif de Belledonne, c'est **un grand bol de nature** qui vous est proposé autour du ski et des activités hivernales.

**En famille ou individuellement**, nos séjours s'adaptent à tous les âges et vous donnent l'occasion de vivre l'accueil fondé sur les valeurs chrétiennes et autour d'un projet pédagogique de qualité.

Alors n'attendez pas : inscrivez-vous vite !

## - L'ASSOCIATION ACVE -

L'ACVE, Association Chrétienne de Vacances et de Loisirs a été créée en 1957. Son siège est basé à La Maison du Rocher à Chamaloc (26).



### Elle a pour but de :

- créer et gérer des séjours pour enfants, adolescents et adultes.
- faire connaître les valeurs chrétiennes, à travers des animations adaptées à l'âge des participants.

L'association gère La Maison du Rocher, centre chrétien de vacances et de loisirs où se déroule nombre de nos séjours.

## - NOS VALEURS & NOS INTENTIONS PÉDAGOGIQUES -

L'ACVE veut, pour chaque participant aux séjours :

- offrir des vacances saines et constructives dans une atmosphère de vie chrétienne.
- permettre la découverte d'autres horizons, en appréciant et respectant le milieu naturel environnant.
- favoriser le développement, la créativité et l'autonomie par une initiation à la pratique d'activités sportives et artistiques,
- contribuer à l'épanouissement spirituel tout en veillant à la sécurité physique et morale,
- donner l'occasion de s'exprimer et de se construire tout en favorisant la socialisation par une vie en collectivité.



Pour nous joindre :  
contact@acve.asso.fr  
04 75 22 13 88

www.acve.asso.fr

Numéro d'impression : 2023048x





## SÉJOURS HIVER 2024

### - AVIS DE CHANGEMENT TEMPORAIRE -

A l'automne, la Maison du Rocher a été victime d'un incendie. En effet, le transformateur alimentant le site en électricité a pris feu.

Des travaux de réfection débuteront en janvier 2024 rendant le site inaccessible. Malgré tout, nous souhaitons **ASSURER NOS SÉJOURS D'HIVER 2024** et faisons le choix de les délocaliser pour cette année à St-Agnan-en-Vercors.

Le nouveau site choisi se trouve à 30 min de Chamaloc et à 10 minutes de la station du Col du Rousset, dans un village plein de charme, un peu plus haut en altitude !

Comme d'habitude, un transport peut être assuré depuis la gare valence TGV, jusqu'au lieu du séjour.

Merci de votre confiance.



## ST-AGNAN-EN-VERCORS (26)

# F1

18-24 février  
6-14 ans



**RESPONSABLE**

Gretel Riou

gretel.riou@acve.asso.fr

**TARIF**

385 €

**NAVETTE**

gratuite depuis Valence TGV et la Maison du Rocher

# 7 jours

**VIVRE AU RYTHME HIVERNAL** l'instant de quelques jours, c'est prendre le temps de découvrir les joies de la neige, du ski, de la luge mais aussi admirer les paysages magnifiques, savourer un chocolat chaud, ou encore rire et jouer avec des amis.

Construire une semaine de qualité c'est l'objectif de notre équipe avec des veillées, grands jeux, partages autour de la Bible. Venez savourer les vacances !



6



## ST-AGNAN-EN-VERCORS (26)

# F2

25 février - 2 mars  
6-13 ans, adulte, famille



**RESPONSABLE**

Sylvain Racine

sjracine@gmail.com

**TARIF**

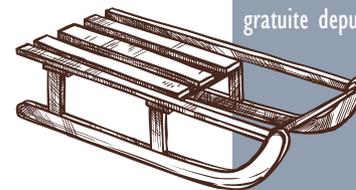
385 €

**NAVETTE**

gratuite depuis Valence TGV et la Maison du Rocher

# 7 jours

7



CHAMP-PRÉS-FROGES (38)

# CHAMPFLEU'

25 février - 2 mars  
14-18 ans



**RESPONSABLE**

Adrien Grosdidier  
adrien.grosdidier@laposte.net

**TARIF**

497 €

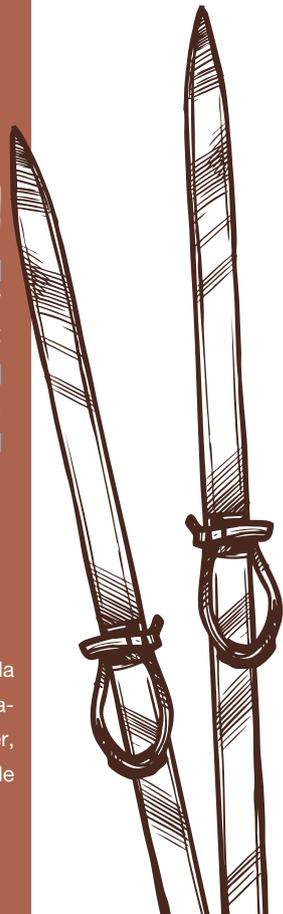
**NAVETTE**

Depuis la gare de Grenoble-Gières-Universités

## 7 jours

### TON TERRAIN DE JEU ? LA STATION DES 7 LAUX !

De quoi en faire rêver plus d'un ! C'est bien sûr autour de la glisse que ce séjour a été imaginé. Mais ce sera aussi l'occasion pour toi de te déconnecter de tes études, de te défouler, de réfléchir, de découvrir et finalement, tout simplement, de profiter !





## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES



1. Rendez-vous sur [acve.asso.fr/sejours-organises/](http://acve.asso.fr/sejours-organises/)
2. Choisissez votre séjour et suivez les instructions.
3. Suite à votre inscription, l'accès à un compte client vous sera donné et vous permettra d'accéder à l'ensemble des documents relatifs à votre séjour.



Le tarif comprend les forfaits et les activités mais ne comprend pas la location du matériel. Toutes les informations pour le paiement se trouvent dans votre espace client.

### BONS CAF

L'ACVE est un centre agréé par la CAF et donc habilitée à recevoir les bons CAF. Néanmoins, comme chaque CAF a une politique indépendante qui dépend du département d'origine de votre enfant, il vous appartient de contacter votre CAF et de bien vérifier que les aides ou bons peuvent être utilisés pour le séjour que vous avez choisi.



Une remise sur le montant à régler (après déduction des aides extérieures) peut être appliquée dans les cas suivants :

- Famille avec 3 enfants de 6 ans et plus : 15 % à chacun des enfants.
- Moins de 3 ans : gratuité
- 3-6 ans : 50% pour chacun des enfants



### F1, F2, :

Navette gare de ValenceTGV et Maison du Rocher / St-Agnan-en-Vercors aller et/ou retour. Coût : gratuit

### CHAMPFLEU' :

Navette gare de Grenoble-Universités-Gières - centre de Champfleuri. Coût : gratuit

## INSCRIPTION

## PAIEMENT

## REDUCTIONS

## TRANSPORT



Centre d'inscription  
inscriptions@acve.asso.fr / 04 75 22 03 95

WWW.ACVE.ASSO.FR